
Adresse de l'agent national et de la commune de Rai qui annoncent la démission du prêtre et la transformation du presbytère en établissement public, lors de la séance du 26 pluviôse an II (14 février 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national et de la commune de Rai qui annoncent la démission du prêtre et la transformation du presbytère en établissement public, lors de la séance du 26 pluviôse an II (14 février 1794). In: Tome LXXXV - du 26 pluviôse au 12 ventôse an II (14 février au 2 mars 1794) p. 6;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1964_num_85_1_31679_t1_0006_0000_3

Fichier pdf généré le 15/05/2023

12 frimaire l'an II. Chargé à la Messagerie une caisse à l'adresse des commissaires à la Trésorerie nationale, contenant en argenterie	360	6	2
en or	1	7	6
3 agates provenant des ci-devant Chartreux du Liget dont 2 blanches et une verte.			
Une agate en gondole provenant du ci-devant chapitre de Lo- ches.			
Douze croix dites de St-Louis.			
17 pluviôse. Chargé une caisse à la Messagerie à l'adresse des citoyens commissaires de la Trésorerie nationale contenant			
1 ^o argenterie et vermeil	400	3	»
2 ^o brûlis d'étoffes et galons d'or y compris le sac	82	»	»
3 ^o brûlis d'étoffes et galons d'ar- gent y compris le sac	44	»	»
4 ^o galons d'argent et étoffe en or	1	6	»
5 ^o argenterie, d'un curé déporté	»	4	»
6 ^o argent de chez Le Soumone- tres, ci-devant évêque de Di- gne, émigré	»	1	»
7 ^o or provenant de la croix dite de St-Louis du citoyen Gaugi	»	»	11/2
8 ^o sac rempli de cendres de brûlis			

POTTIER (*présid.*), FAULQUIN (*secrét.*).

j

[*La comm. de Rai et l'agent nat., à la Conv.; 6 pluv. II*] (1)

« Citoyens représentants,

Vous faites des efforts pour repousser l'ennemi commun; et nous aussi nous en faisons; vous versez votre sang aux différents postes où vous êtes appelés pour cimenter la liberté, et nous aussi, nous le versons pour seconder vos généreux efforts. Nos enfants volent à la défense de la patrie et nous nous travaillons à leur fournir l'armement et l'équipement nécessaires.

Le citoyen Vacher, notre ci-devant curé, a donné sa démission. Nous avons déposé à l'administration de notre district toute l'argenterie et la cuivrie de notre église, elle sera envoyée à la trésorerie nationale pour servir à foudroyer nos ennemis. Que tous les Français en fassent autant et bientôt vous aurez de quoi faire face à tous les tyrans de la terre. Nous allons transformer les bâtiments ci-devant presbytéraux en établissements publics pour l'instruction de nos enfants. Vous nous donnerez un instituteur républicain. Il chérira sa patrie, il aura des mœurs, il les instruira dans les maximes du républicanisme le plus pur. La paix et la tranquillité régnera dans nos hameaux. Nous serons éternel-

lement unis, nous vivrons libres ou nous mourrons en défendant une si belle cause ».

DUVAL (*secrét.*), MARAIS (*maire*), THIBOUS (*agent nat. provisoire*), CHAUVIN (*off. mun.*), P. MENEL, R.J.B. VILLEFLOSE [26 autres signatures et 2 croix].

k

Le conseil général de la commune de Castel-Sarrasin annonce que cette commune vient d'offrir à la patrie 242 marcs d'argenterie provenant de son église qui est actuellement dédiée à la Raison, et que les citoyens ont aussi fait un grand nombre de dons en argent, souliers, habits, linge, charpie et autres objets. Il demande que le nom de cette commune soit changé en celui de *Mont-Sarrasin* (1).

l

[*La comm. du Val à la Conv.; 4 pluv. II*] (2)

« Citoyens représentants,

Notre commune qui ambitionne depuis longtemps la gloire de coopérer au salut de la patrie a délibéré dans sa séance du conseil général du 29 nivôse, où les membres du comité de surveillance et le juge de paix y ont adhéré, ainsi que la société populaire dans sa séance du 30, de profiter du premier moment où le flambeau de la raison a commencé à nous éclairer, de faire une offrande de l'argenterie, croix et chandeliers de notre église paroissiale.

En conséquence, elle a déposé entre les mains du district dont vous trouverez ci-joint le récépissé, ainsi que l'adresse. Cette première offrande sera bientôt suivie d'une seconde, car la raison reçoit de jour en jour des nouveaux hommages. Le citoyen Honoré Pellegrin, notre ci-devant curé, véritable républicain, a remis ses lettres de prêtrise au citoyen Barras, représentant du peuple. Philippe Martin vicaire de la paroisse fit son abdication sur le registre de notre commune le 21 nivôse, que nous faisons passer au comité d'instruction publique, il nous reste plus qu'un prêtre et bientôt il se dépouillera du charlatanisme, de la superstition.

Nous vous demandons, Législateurs que notre église paroissiale soit convertie en société populaire comme étant l'école de la véritable sagesse. Tenez constamment à l'ordre du jour, l'épouvante et la terreur, deux puissants leviers dans une République et vous serez proclamés les sauveurs de la patrie. S. et F. ».

BRUNACHE (*off. mun.*), ROUMIEU (*maire*), L. BRUNACHE (*présid.*), PAULO (*off. mun.*).

[*Extrait des délibérations de la comm., 29 niv. II*]

Le maire président a dit que cette commune ayant joui jusques à ce jour des bienfaits de la Révolution, sans avoir encore félicité la Convention nationale sur ses glorieux travaux, et surtout avoir protesté de son attachement invio-

(1) Bⁱⁿ, 26 pluv.; *J. Fr.*, n° 509; *J. Sablier*, n° 1141; *Audit. nat.*, n° 510; *M.U.*, XXXVI, 441.

(2) C 291, pl. 926, p. 17, 18, 19. Bⁱⁿ, 26 pluv. (1^{er} suppl^l); *J. Sablier*, n° 1141.

(1) C 291, pl. 926, p. 16. Bⁱⁿ, 26 pluv. (1^{er} suppl^l).